

## MISSION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DE PSYCHIATRIE

### A- MISSION DU PROGRAMME :

Le programme post-doctoral de psychiatrie se donne comme mission première de former des psychiatres cliniciens, généralistes, polyvalents, capables de travailler de façon autonome.

L'orientation du programme est éclectique, généraliste, avec une **exposition clinique abondante et variée** à tous les principaux problèmes cliniques, clientèles et groupes d'âge. L'emphase sera mise sur **l'articulation avec les autres intervenants** et ressources plutôt que sur une pratique psychiatrique « isolée » des autres intervenants. L'apprentissage du **rôle de consultant** auprès des médecins et autres ressources de première ligne, comme clinicien et comme formateur, sera donc valorisé.

Ainsi, le développement de compétences de **communication** et de **collaboration** efficaces avec les patients, leur famille, les médecins et autres professionnels de la santé sera une partie intégrante de la formation.

Communication et collaboration sont élaborés dans le contact avec les familles, parents et médecine de famille ainsi que les autres professionnels de la santé. Ces compétences sont évaluées par chaque superviseur de stage et aussi avec l'évaluation multidisciplinaire 360°.

Les résidents sont exposés à participer aux tâches administratives. Ils participent dans la mission de leadership durant ce stage et aussi l'ensemble des résidents à l'occasion, de participer aux activités de gestion; divers comités et sous comités du département, notamment, le sous comité de l'évaluation de la qualité de l'acte du département de psychiatrie. La compétence de gestion sera évaluée par le directeur du programme de façon longitudinale.

Le résident est exposé dans l'ensemble des stages cliniques à des situations qui lui permettront d'identifier des aptitudes à **promoteur de la santé** en identifiant les principaux facteurs qui contribuent de façon positive ou négative à la santé mentale. Ceci se concrétisera dans une capacité de participer efficacement à l'amélioration de l'état de santé des patients, de leur environnement et de reconnaître les situations où il faut intervenir et réagir de façon appropriée.

Le programme de psychiatrie encourage les résidents et leur offre une formation adéquate pour participer à l'enseignement pyramidal. **L'érudition**, la curiosité d'apprendre, la réflexion clinique basée sur des **données probantes**, la capacité de **transmettre ses connaissances** à des collègues médicaux ou à d'autres professions connexes seront partie intégrante de la formation.

La capacité **d'évaluer de façon critique** et pertinente la portée des publications et des rapports de recherche et leur application dans la prestation quotidienne des soins psychiatriques sera un objectif visé tout au long du curriculum. La possibilité de participer à des projets de **recherche clinique** fera également partie du programme.

Le **professionnalisme** manifesté dans une tenue de dossiers complets et exacts, un sens des responsabilités adéquat, le respect envers la clientèle et les autres professionnels, la capacité d'une réflexion sur **l'éthique des conduites quotidiennes** seront également visés.

Le CHUS étant la référence régionale en psychiatrie légale, notre programme offre une formation de qualité en ce qui concerne les aspects légaux et l'évaluation des aptitudes.

Pour l'étudiant intéressé, le programme est par ailleurs en mesure d'offrir des expériences de formation dans des milieux plus spécialisés : psychiatrie légale et criminelle, psychiatrie gériatrique. Dans le contexte de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (IUGS), formation à la pédagogie. Pour le futur clinicien-enseignant (en phase d'implantation, pédopsychiatrie, recherche clinique ou acquisition d'une maîtrise en sciences cliniques

## **B- OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME :**

Le programme vise à ce qu'à la fin de sa formation, chaque résident ou résidente puisse démontrer :

### **1) Des connaissances appropriées à une expertise médicale psychiatrique, concernant :**

#### a) Expertise théorique

- L'étiologie, les symptômes, l'évolution et le traitement de tous les principaux troubles mentaux.
- Le développement normal et pathologique.
- La psychopharmacologie et autres thérapies biologiques.
- Les principes des diverses formes de psychothérapie.
- Les aspects sociaux et systémiques des troubles psychiatriques
- Les principes d'appréciation de la qualité des actes médicaux.
- Les aspects légaux et organisationnels de la pratique médicale et psychiatrique.
- Les fondements neurologiques et les sciences de base qui sous-tendent l'exercice de la psychiatrie clinique.

#### b) Expertise pratique

- Faire une anamnèse pertinente de tout trouble mental, dans tous les groupes d'âge et dans une variété de contextes cliniques.
- Accomplir un examen mental pertinent.
- Formuler un diagnostic différentiel pertinent et bien justifié; savoir recommander les investigations complémentaires pertinentes.
- Évaluer des difficultés relationnelles (familiales, conjugales, etc.).
- Élaborer une synthèse des aspects biologiques, psychologiques et sociaux en cause dans chaque cas.
- Diagnostiquer et traiter les urgences psychiatriques.
- Élaborer et mener à bien un plan de traitement pertinent, tant sur le plan psychothérapeutique, social que biologique, formuler un pronostic raisonnable.
- Recommander, le cas échéant, des mesures préventives pour diminuer la détresse et le risque de rechute.

**2) Une capacité de communiquer, telle que démontrée par les compétences suivantes :**

- Savoir écouter et respecter les malades et leurs proches, être attentif à leurs besoins et demandes, maintenir un bon dialogue avec eux.
- Savoir expliquer et vulgariser au patient et à son entourage le diagnostic, plan de traitement et pronostic des diverses situations cliniques.
- Établir une relation thérapeutique efficace.

**3) Une capacité de collaborer, tel que démontré par les compétences suivantes :**

- Assumer le rôle de médecin traitant ou de consultant, selon le contexte.
- Fonctionner comme membre d'une équipe et utiliser de façon appropriée les compétences des collègues de disciplines connexes : médecins non-psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, ergothérapeutes, infirmiers et infirmières, etc.
- Enseigner, superviser et aussi apprendre dans ses interactions avec ses collègues médecins ou de d'autres disciplines.
- Démontrer sa capacité à identifier ses forces et ses faiblesses, à recevoir conseils, critiques ou compliments et en tirer le meilleur.
- Savoir écouter les collègues médecins et non-médecins, savoir reconnaître les contributions possibles des disciplines connexes.
- Rédiger des rapports, tenir ses dossiers de façon assidue et pertinente.

**4) Une capacité de gestion pertinente des ressources, tel que démontré par les compétences suivantes :**

- Savoir respecter l'équilibre coût / bénéfice dans ses investigations et décisions thérapeutiques.
- Savoir assumer le leadership médical et coordonner les efforts de l'équipe de traitement.
- Savoir utiliser les ressources communautaires lorsqu'il y a lieu.
- Utiliser les ressources technologiques pertinentes pour favoriser les soins au patient et la formation médicale continue.
- Savoir évaluer a posteriori l'efficacité de ses décisions et y apporter des ajustements s'il y a lieu.

**5) Une capacité de promouvoir la santé, tel que démontré par les compétences suivantes :**

- Connaître les structures du système de santé et des ressources hospitalières pour pouvoir influencer les décisions favorisant le mieux-être des patients.
- Connaître et informer lorsqu'il y a lieu les différents groupes sociaux et communautaires pouvant jouer un rôle dans la prévention de la maladie et la réintégration des patients atteints.
- Savoir supporter (et participer lorsqu'il y a lieu) aux activités permettant de diminuer les tabous et préjugés face à la clientèle pour mieux diffuser les mesures de prévention et de support pertinentes dans les familles et la communauté.
- Savoir conseiller les patients en regard de saines habitudes de vie, gestion du stress, utilisation de substances de dépendance autres.

**6) Une érudition, tel que démontré par les compétences suivantes :**

- Savoir synthétiser les connaissances de base pour mieux les vulgariser, les transmettre et les appliquer dans les spécificités du quotidien.
- Conserver la curiosité de se tenir à jour à partir de différentes sources, et demeurer à l'affût de nouvelles connaissances applicables dans le quotidien.
- Développer une méthode d'évaluation de sa mise à jour des connaissances.
- Utiliser des données probantes de la littérature et en faire une analyse critique débouchant sur des changements pertinents dans sa pratique quotidienne.
- Faciliter la transmission de connaissance à son entourage (étudiants, collègues, autres professions etc) à travers une guidance et des techniques permettant une rétroaction constructive de leurs apprentissages.
- Contribuer au développement de nouvelles connaissances.
- L'utilisation de données probantes et l'analyse critique de la littérature.

**7) Un professionnalisme, tel que démontré par les compétences suivantes :**

- Recevoir de façon ouverte et constructive les critiques et les commentaires.
- Démontrer son sens des responsabilités: respect des obligations et engagements, souci du travail bien fait, ponctualité.
- Respecter les individus de sexe, de race, de religion ou d'orientation sexuelle différents.
- Faire preuve d'honnêteté, d'intégrité et de franchise dans l'accomplissement de ses fonctions professionnelles.
- Cultiver une attitude d'ouverture et de réflexion éthique sur les gestes et décisions posés quotidiennement face aux patients, à leur entourage, et aux compagnies pharmaceutiques.
- Démontrer son respect des règles déontologiques habituelles de la profession.

## C- OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Chacun des stages obligatoires comporte des objectifs spécifiques

**Pour l'atteinte de sa mission, le programme compte sur les expériences cliniques et pédagogiques suivantes :**

1- Une série de stages obligatoires, qui incluent :

- en première année de résidence, 9 périodes dans des disciplines médicales connexes à la psychiatrie, soit la médecine interne, la neurologie, et la pédiatrie ou la médecine de famille, ainsi que 4 périodes aux approches intensives (urgence, soins intensifs psychiatriques, unité de stabilisation rapide).
- 2 stages de 6 périodes sur une unité intra-hospitalière de soins aigus et en clinique externe (CIUSSS-CHUS et/ou HCLM et/ou Drummondville); ceci comprend également de l'exposition à la clientèle d'urgence psychiatrique et des soins externes communautaires.
- 6 périodes en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.
- 3 périodes de gérontopsychiatrie.
- 3 périodes de soins auprès des psychotiques chroniques (soins prolongés et réadaptation).
- 3 périodes de soins aux clientèles médicales et chirurgicales (consultation-liaison).
- 3 périodes en soins partagés.
- 3 périodes en psychiatrie légale et criminelle.

2- Des stages optionnels, jusqu'à 12 périodes de la formation totale, permettant au résident de se perfectionner plus avant dans des domaines de son choix. Ces stages ont généralement lieu vers la fin de la formation. Jusqu'à 12 périodes. De tels stages peuvent être faits dans le réseau d'autres universités québécoises, sous réserve d'approbation par la direction et le comité de programme.

3- Des activités théoriques de formation, dont :

- Un enseignement de base, à raison d'une demi-journée par semaine, visant l'apprentissage des principales connaissances nécessaires à l'exercice de la psychiatrie générale (grands syndromes psychiatriques, pharmacologie, toxicomanie, neurosciences, etc.). Cet enseignement détaillé plus loin durera quatre ans (de R1 à R4 incl.).
- Des modules de onze avant-midis chacun sont implantés à l'intérieur de ces cours. Ils couvriront de façon spécifique les diverses formes de psychothérapie telles que détaillées plus loin.
- Des présentations de cas cliniques et des présentations académiques formelles hebdomadaires pendant l'année académique (sept-juin). Les présentations de cas sont généralement faites par les résidents et sont une occasion d'apprentissage des habiletés d'enseignant. Ces présentations font l'objet d'évaluation formative.
- Une formation théorique interuniversitaire sur la psychiatrie légale, à raison d'une journée annuelle au cours des cinq années de la formation.
- Un club de lecture mensuel dans un but de formation à l'analyse critique de la littérature.
- Un deuxième club de lecture mensuel sur la mise à jour des expertises plus cliniques.

- Un programme facultaire d'initiation aux aspects administratifs, légaux et déontologiques de la pratique médicale.
  - Un programme de formation aux activités d'évaluation de la qualité de l'acte médical et d'initiation à la recherche clinique (résidents 4).
  - Un programme de préparation aux examens écrits et oraux de spécialité (résidents-V).
  - Un programme de formation aux aspects administratifs de l'exercice de la psychiatrie ALDO (résident 4 ou 5).
  - Les résidents ont une activité spécifique élaborée sur les aspects éthiques. La spécificité de notre programme postdoctoral d'éthique en psychiatrie a influencé certains remaniements majeurs du prédoctoral dans le sens de l'implication des étudiants, notamment au niveau des travaux maintenant demandés en MD 2 et 4. Cet enseignement de l'éthique consiste à 12 cours de 3 heures répartis sur 5 ans, avec 2 professeurs spécialisés dans le domaine.
- 4- Une formation à la relation thérapeutique et aux psychothérapies, sous la forme de supervisions hebdomadaires de cas choisis, de la 2<sup>e</sup> année de résidence jusqu'à la fin, en plus des modules implantés dans la formation hebdomadaire.

#### **D- RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT :**

Le programme mise sur les établissements suivants pour mener à bien sa mission :

- 1) le CHUS (Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke) principal hôpital d'enseignement, où ont lieu plusieurs des stages obligatoires, de même que plusieurs stages optionnels.
- 2) le Centre Hospitalier Charles-LeMoyne de Greenfield- Park, sur la rive Sud de Montréal, où a lieu un stage obligatoire de soins externes communautaires et aigus, stages obligatoires de pédopsychiatrie et gérontopsychiatrie en plus de divers stages optionnels.
- 3) le Centre Hospitalier Ste-Croix de Drummondville, où peut avoir lieu le stage en psychiatrie adulte générale et approches intensives, de même qu'un stage optionnel.
- 4) l'Institut Universitaire de Gériatrie de Sherbrooke, où ont lieu les stages obligatoires et optionnels de psychiatrie gériatrique.
- 5) le Centre hospitalier Georges-L. Dumont à Moncton pour un stage obligatoire dans cette province pour les résidents originaires du Nouveau-Brunswick; facultatif pour les autres. Le stage obligatoire de gérontopsychiatrie peut aussi être fait dans ce milieu.
- 6) Le Centre hospitalier de Chicoutimi offre plusieurs stages optionnels.

Vous trouverez en annexe de cette section :

- la liste des assignations cliniques des psychiatres et omnipraticiens par sous-programme de psychiatrie au CHUS (annexe I)
- la liste complète du corps professoral du département universitaire de psychiatrie de l'Université de Sherbrooke (annexe II)

## **E- MODALITÉS D'ÉVALUATION :**

### **Le programme dispose des mécanismes d'évaluation suivants :**

- 1) À tous les trimestres, les superviseurs de stage doivent rédiger une évaluation, (sur une fiche spécifique à notre discipline) du ou des résidents en stage dans leur service. De plus une évaluation mi-stage est complétée par le superviseur.
- 2) À tous les semestres, les superviseurs de psychothérapie doivent aussi rédiger une fiche d'évaluation.
- 3) À tous les semestres, le directeur de programme collige les diverses fiches d'évaluation en une fiche synthèse qui est envoyée au bureau des affaires post-doctorales de la Faculté, de même qu'au Collège des Médecins.
- 4) Les résidents seront également évalués pour la compétence gestionnaire, pour l'enseignement pyramidal des résidents, pour les sources multidisciplinaires-360°, pour les gardes de fin de semaine et les miroirs pour la cohorte des R2.
- 5) Une fois l'an, le comité de programme consacre une réunion à réviser l'évolution de chaque résident. Une attention particulière est portée sur les attitudes et relations interpersonnelles des résidents lors de cette réunion. De cette réunion, tenue en juin, peuvent émaner des recommandations diverses pour l'année à venir (rencontre-bilan avec certains résidents, mise en place de suivi académique individualisé, etc.).
- 6) Ateliers pratiques PDM (Phenomenology, Diagnosis and Management) mensuellement où un résident sénior aura à faire passer un autre PDM à un résident, ceci sous la supervision d'un professeur.
- 7) Évaluation orale (STACER) pour les résidents R2 à R4. Examen oral qui évalue les habiletés du résident à faire l'évaluation d'un patient. La réussite de deux STACER est obligatoire pour les R4 afin d'avoir le privilège de se présenter aux examens de fin de résidence du Collège Royal.
- 8) Une fois l'an, le programme exige des résidents qu'ils se soumettent à un examen écrit analogue à celui qu'ils ont à subir pour l'obtention du certificat de spécialiste. Cet examen est préparé par tous les programmes de psychiatrie à travers le Canada (COPE). Cet examen, bien qu'obligatoire, est administré à des fins strictement formatives.
- 9) Lorsqu'ils ont à présenter devant les collègues, les résidents sont évalués sur leurs habiletés de présentation par leurs pairs et professeurs présents. Cette évaluation est de type formative, non versée au dossier du résident.

- 10) Une fois l'an, les résidents ont à leur tour l'occasion d'évaluer les divers stages offerts par le programme, et les professeurs. Cette évaluation a lieu lors d'une retraite d'une journée où les résidents sont libérés de leurs obligations cliniques. Un rapport formel de cette journée est colligé, les résultats sont distribués aux personnes pertinentes et font l'objet de discussions au comité de programme, dans un objectif d'amélioration constante de la formation.
- 11) Les séminaires du curriculum de base sont évalués par les résidents et les résultats sont acheminés au programme comme aux professeurs concernés.

Le directeur du programme des études médicales postdoctorales du département de psychiatrie  
Dr Khashayar Asli, MD  
Juillet 2015